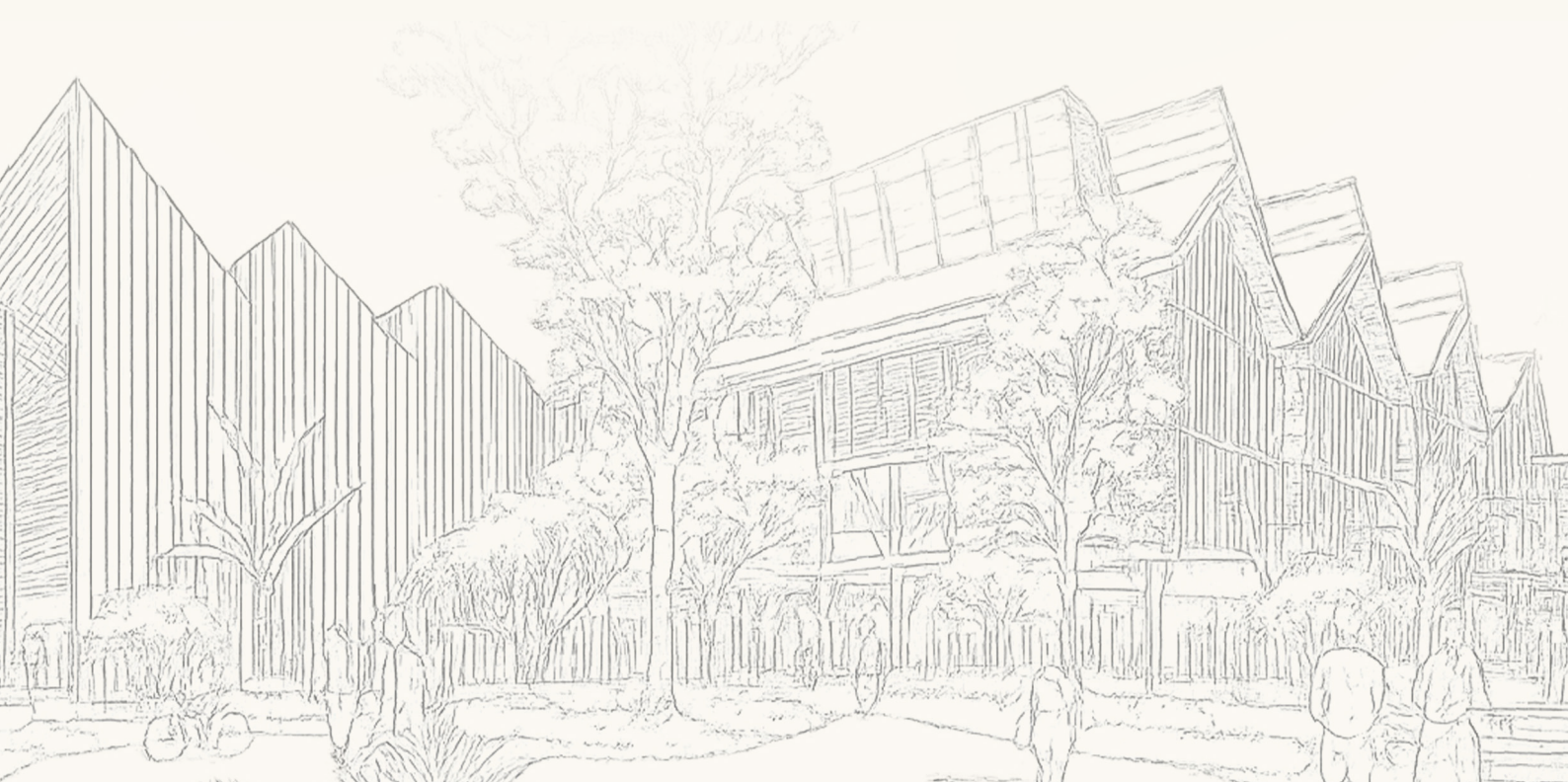




DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LA RÉUNION
MARDI 26 AOÛT 2025 – LE PORT



Un moment historique pour l'enseignement supérieur et l'architecture à La Réunion



ÉDITO

La pose de la première pierre des futurs locaux de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion marque un moment historique pour l'enseignement supérieur à La Réunion.

Première école d'architecture implantée en Outre-mer et seul établissement public d'enseignement supérieur de l'architecture située en zone tropicale, l'ENSA-La Réunion incarne une ambition forte : former des architectes capables de penser et de construire l'avenir des espaces tropicaux.

Cet événement symbolique, porté par la Ville du Port et l'ENSA-La Réunion, vient concrétiser des années d'engagement pour offrir à notre jeunesse un nouvel établissement bioclimatique, inclusif et ancré dans son territoire.

Olivier Hoarau,
Maire du Port

L'ESSENTIEL DE L'ÉVÉNEMENT

Date : Mardi 26 août 2025

Heure : À partir de 10h

Lieu : Angle des rues du 20 décembre 1848 et de Cherbourg - Le Port

Organisé par : La Ville du Port & l'École Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion

Temps forts :

10h - Accueil sur le site de la future école et prises de paroles officielles

Pose symbolique de la première pierre

11h - Déplacement vers l'école actuelle

- Accueil et présentation par M. Pierre ROSIER, Directeur ENSA-La Réunion, d'une exposition en 6 points : Présentation / Historique / Concours / Visions des étudiants de la future école / Projet Archifolies / Prix de l'Architecture
- Prise de parole Conseil de l'Ordre des Architectes de La Réunion - Mayotte
- Témoignage d'une ancienne étudiante (Mariam LOCATE)
- Présentation de deux Projets de Fin d'Etudes 2024/2025 (Sacha ORFILA/Romain TECHER)
- Cocktail

L'ÉCOLE ET SES AMBITIONS

Une école désormais autonome

L'ENSA-La Réunion est officiellement autonome depuis le 1^{er} mars 2025. Elle rejoint ainsi le réseau des 21 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture du territoire français. Ce nouveau statut reflète la reconnaissance d'un travail collectif porté depuis plus de 10 ans par les acteurs de la formation, du territoire et de l'État.

Objectifs pédagogiques et territoriaux :

- Former des architectes dans un établissement adapté aux réalités climatiques et sociales du territoire : urbanisme tropical, bioclimatisme, gestion des ressources, construction durable.
- Offrir un nouveau cadre d'enseignement en lien avec l'évolution de l'école et de son offre pédagogique.
- Favoriser l'ancrage local de l'école tout en développant une ouverture régionale et internationale vers les espaces tropicaux, insulaires et dans l'océan Indien.

Effectifs actuels :

- 180 étudiants
- 25 HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre)
- 45 enseignants (Professeurs, Maîtres de conférences titulaires, associés ou contractuels)
- 11 personnels administratifs

« La construction de ce nouveau bâtiment conforte le changement de statut de l'école intervenu cette année. Il permettra de renforcer notre identité et notre mission : former les nouvelles générations d'architectes aux défis actuels et à venir des territoires tropicaux. »

Pierre Rosier, directeur de l'ENSA-La Réunion



UN PROJET STRUCTURANT POUR LE PORT ET POUR LA RÉUNION

Un campus pour demain

L'ENSA - La Réunion devrait accueillir **230 étudiants** à l'horizon **2030**.

Le permis de construire accordé le 17 juin 2024 prévoit 1 750 m² de surface de plancher répondant au programme du concours d'architecture lancé en 2021.

Les nouveaux locaux comprendront des studios et salles de cours (Licence et Master), des locaux administratifs et de nombreux espaces conviviaux intérieurs et extérieurs adaptés aux pratiques pédagogiques.

Un **amphithéâtre bioclimatique de 225 places** permettra un usage ouvert aux événements publics au-delà des activités pédagogiques.

Chiffres clés

- **Surface** : 1 750 m² SDP
 - **Coût total** : 13,35 M€ HT (dont 9,98 M€ HT de travaux)
 - **Partenaires financiers** : Territoire de l'Ouest (15 %), État (15 %), Europe - FEDER (52,5 %), Ville du Port (17,5 %)
 - **Calendrier** : Livraison juillet 2027 · Mise en service rentrée 2027
- Le projet a été confié à l'architecte Olivier Brabant (agence OBA), avec l'accompagnement de la SPLAR pour le suivi de l'opération

Un campus intégré à la ville

Les nouveaux bâtiments s'inscrivent au sein d'un **Campus urbain** ouvert sur la ville, dédié à l'enseignement supérieur d'excellence et à la formation professionnelle. Le **Campus Paul Vergès**, pôle d'excellence du bâti tropical, de l'innovation et des **métiers d'avenir** des Industries Culturelles et Créatives, accueillera plus de **1 500 étudiants**

«C'est l'aboutissement d'un long processus et d'un combat de longue haleine. Bravo encore à tous, et vive La Réunion de l'excellence qui gagne et qui prend son destin en main.»

Olivier Hoarau, Maire du Port



LE BÂTIMENT : UNE ARCHITECTURE PENSÉE PAR ET POUR LES ARCHITECTES

La pédagogie au coeur du projet

Les étudiants de Master ont contribué à la réflexion dès 2020-2021 à travers des ateliers et une exposition. Leurs idées ont nourri la conception et conforté les orientations architecturales.

Une école-laboratoire bioclimatique

Le bâtiment fonctionne comme une « machine climatique » qui travaille avec le climat : ventilation naturelle au cœur du dispositif, protection solaire, inerties et matériaux adaptés. Les espaces deviennent des supports d'apprentissage (laboratoires à ciel ouvert, salles traversantes, dispositifs passifs visibles) pour relier théorie et pratique.

Paysage et espaces extérieurs

Les aménagements prolongent la trame paysagère existante : parvis d'accueil, jardin-cour et parois végétalisées qui tempèrent le microclimat et cadrent les vues. Le futur parc mitoyen est envisagé comme un espace d'expérimentation et de convivialité, favorisant les initiatives culturelles, écologiques et citoyennes.

Le campus s'articule autour de **trois entités complémentaires** :

- **L'amphithéâtre**, ouvert à la ville et mutualisable ;
- **Les longères**, connectées au cœur de la ZAC et à la place **Aimé-Césaire** ;
- Le bâtiment « **Papillon** », en lien direct avec l'avenue du **20 Décembre**.

Cette composition claire sert la lisibilité des lieux et l'efficacité des parcours.

« Cette école sera populaire et exemplaire : un outil de formation enraciné dans les traditions locales et tourné vers les défis de demain. »

Olivier Brabant, architecte du projet



CONTACTS

Ville du Port

Sabine Ponamalé

Directrice de la communication

sabine.ponamale@ville-port.re | 06 92 34 60 74

ENSA-La Réunion

Chloé Baillif

Responsable du service valorisation et partenariats

Tél : + 262 (0) 262.45.71.70

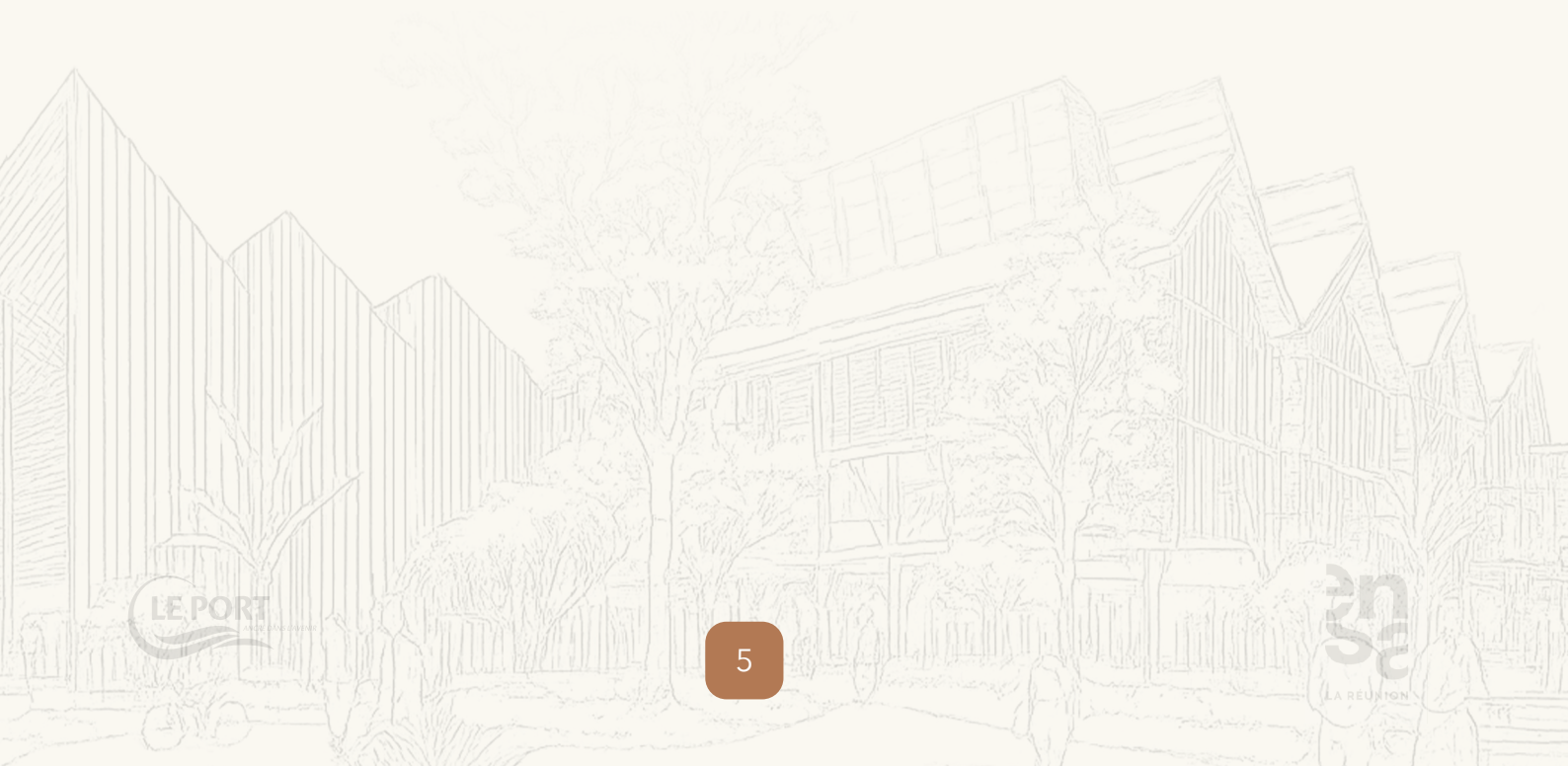
chloe.baillif@lareunion-archi.fr

Fatiha Naili

Chargée de communication

Tél : + 262 (0) 262.45.71.70

fatiha.naili@lareunion-archi.fr

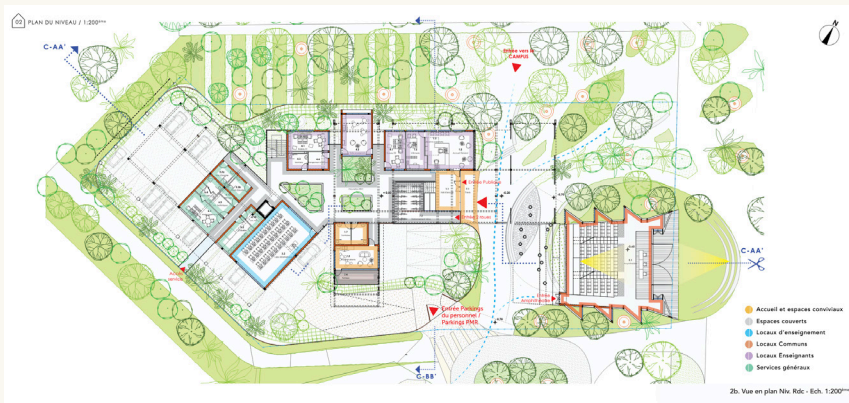


7. ANNEXES

Visuel du projet d'école
Source : Agence OBA



Pièces de l'architecte Olivier Brabant issues du concours de maîtrise d'œuvre



07c CARNET A3 - STRATÉGIES BIOCLIMATIQUES

Coupe Salle de cours / Ateliers / Hall d'accueil

- Fonctionnement aéraulique:**
 - Ventilation naturelle traversante
 - Ventilation naturelle avec écoppe
 - Ventilation naturelle avec puits dépressionnaire
- Porosité minimale des locaux >40%**
Trame fine de bâtiments
Orientation en fonction des vents dominants diurnes Ouest et Nord-Nord-Est
- Protection solaire de la toiture:**
 - Isolation en laine de 10cm
 - Facteur solaire <0,02
- Protection solaire des façades et baies:**
 - Choix de matériaux peu radiatifs
- Respect des facteurs solaires PERENE par:**
 - Toile déployées
 - Panneaux verticaux
 - Résille à lame horizontale bois
 - Lame verticale dans puits
- Eclairage naturel:**
 - 100% des locaux ayant accès à la lumière naturelle
 - Autonomie en éclairage naturel 300lux >80%
 - Perçées visuelles vers l'extérieur
- Végétalisation des abords:**
 - Fortes végétalisations en périphérie de bâtiments pour limiter la surchauffe par évapotranspiration, atténuation du rayonnement solaire et filtre
- Acoustique:**
 - Paroi séparative acoustique
 - Traitement acoustique des planchers
 - Isolation en laine recyclée
- Usages:**
 - Régulation manuelle des protections solaires des baies / Régulation manuelle des équipements (BA, éclairage) / Modularité des espaces

E Δ R



Vue du projet d'aménagement du Triangle Oasis
Source : GLP Ecocité

